

La présidente de l'APTS de passage dans la région
LE PERSONNEL PROFESSIONNEL ET TECHNIQUE LANCE UN APPEL
AUX DIRECTIONS DES CENTRES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

Longueuil, le 25 novembre 2008 – Pour disposer du personnel nécessaire pour répondre aux besoins de la population en matière de santé et de services sociaux, les directions des établissements de la région doivent absolument réviser leur approche. L'Abitibi est aux prises avec d'importantes pénuries de personnel qui vont aller en s'aggravant si les employeurs n'adoptent pas des stratégies de gestion permettant de retenir les gens en poste d'abord et d'en attirer d'autres par la suite.

La présidente de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), madame Dominique Verreault, est de passage en Abitibi cette semaine pour apporter son soutien aux quelque 650 membres de l'APTS travaillant dans les CSSS de la région. Ces personnes, diplômées universitaires et collégiales, employées dans les CSSS de la Vallée-de-l'Or, des Aurores boréales, de Rouyn-Noranda et Les Eskers de l'Abitibi, sont nombreuses à déplorer la priorité accordée par leur employeur aux considérations budgétaires, au détriment des services offerts à la population.

« La demande de personnel dans la catégorie d'emploi que nous représentons est très forte, souligne la présidente de l'APTS, madame Dominique Verreault. Quand le climat de travail est difficile dans un établissement, quand les ressources humaines sont exposées à des surcharges de travail qui pourraient être évitées par l'ouverture de postes, quand les demandes d'aménagement du temps de travail pour concilier travail et famille sont systématiquement refusées, la tentation est grande de quitter. Pour nos gens qui occupent des emplois spécialisés pour lesquelles ils ont fait des études, c'est important de pouvoir offrir les services dans de bonnes conditions, ce qui n'était pas le cas dans les dernières années à Rouyn particulièrement ni à Val-d'Or. »

Des services moins accessibles

Dans la région, les directions d'établissements tendent à centraliser les services, ce qui a pour effet de rendre les services moins accessibles pour la population. Ainsi les services d'analyse de prélèvements et de radiologie auparavant disponibles à Malartic ne le sont plus. Malgré les protestations du personnel et des citoyens, la direction du CSSS de la Vallée-de-l'Or a confirmé ces fermetures le 18 novembre.

Les décideurs de la région doivent prendre en compte les caractéristiques de la population à desservir, notamment le fait qu'elle est vieillissante et dispose de revenus peu élevés. Pour la clientèle qui a particulièrement besoin des services de santé, l'obligation de se déplacer est un fardeau. De plus, quand des services ne sont pas accessibles dans le réseau public à cause de pénuries de personnel, comme c'est le cas en physiothérapie par exemple, nombreux sont ceux qui n'ont pas les moyens financiers nécessaires pour les obtenir dans le secteur privé.

« Plutôt que de faire subir au personnel – et par ricochet à la population – l’impact des budgets insuffisants qui leur sont accordés, propose madame Verreault, les directions d’établissements devraient plutôt s’allier avec le personnel pour chercher des solutions acceptables pour les deux parties et pour mener ensemble la lutte pour l’obtention de budgets correspondants aux besoins de la région. »

« Nous lançons un message particulier aux nouvelles personnes qui occupent des postes à la direction générale des CSSS de Rouyn et de Val-d’Or, déclare la présidente de l’APTS. Les porte-parole syndicaux sont ouverts à discuter avec les directions d’établissements de réorganisation du travail en vue de réduire les listes d’attente, tout comme elles et ils sont disposés à contribuer aux efforts visant à attirer et à retenir le personnel. Jusqu’à maintenant, les employeurs n’ont pas eu d’écoute pour les solutions proposées. Les efforts d’amélioration des services et du climat de travail auront un impact beaucoup plus marqué s’ils sont réalisés en concertation étroite avec les personnes salariées qui vivent les difficultés au quotidien dans les établissements. »

À propos de l’APTS

L’APTS est une organisation syndicale qui regroupe 26 000 membres occupant des postes professionnels et techniques dans le réseau public de la santé et des services sociaux. Dans les quatre CSSS de l’Abitibi, on les retrouve dans le secteur psychosocial, dans les laboratoires, en radiologie, en physiothérapie et ergothérapie, en diététique et aux archives.

- 30 -

Pour renseignements : Chantal Mantha, conseillère en communication
Téléphone : 450.670.2411, 1 866 521.2411 ou 514.236.9287 (cell.)